

des droits était de 7½ pour 100. En théorie on était en faveur du libre-échange ; mais celui-ci ne pouvait pas être mis en pratique dans les conditions économiques où se trouvait alors le pays. Vous ne pouvez changer brusquement le tarif d'un pays. Il a été changé en Angleterre, mais là un tarif modéré a fait place au libre-échange, et encore n'a-t-il été changé que parce des millions de personnes souffraient de la misère et seraient mortes de faim si le libre-échange n'y eût pas été adopté.

L'honorable M. LANDRY : Pourquoi a-t-il été promis ?

L'honorable M. SCOTT : Qui a promis ? Qu'est-ce qui a été promis ?

L'honorable M. LANDRY : Il était promis dans votre programme.

L'honorable M. SCOTT : Il n'a jamais été promis.

L'honorable M. LANDRY : Oh ! oh !

L'honorable M. SCOTT : Le libre-échange était l'idéal vers lequel nous tendions ; mais les honorables membres du parti conservateurs avaient agi durant leur dernier terme de dix-huit années de manière à empêcher tout gouvernement d'adopter le libre-échange. Qu'est-ce que nous avons vu en arrivant au pouvoir ? Un grand nombre d'industries, qui ne devaient pas être favorisées par la population du Canada, y avaient été établies sous de faux prétextes, des centaines de millions de dollars avaient été placés dans ces industries. Le gouvernement, en arrivant au pouvoir, pouvait-il confisquer ces propriétés ? Non, il n'était pas assez anti-patriote pour faire une pareille chose. Quelles que fussent ses idées sur le libre-échange, il a cru que son adoption était impossible. Il avait pour tâche de modifier, d'adoucir le tarif, et c'est ce qu'il fit en 1897, et c'est à ce tarif que peut être en grande partie attribué l'accroissement de la prospérité dont j'ai donné quelques exemples. Le traitement de faveur accordé à l'Angleterre a réduit ce tarif d'environ un tiers. Aussi, le tarif a-t-il été par cela réduit autant qu'il a été raisonnablement possible de le réduire. Et quel a été le résultat de cette réduction ? Notre commerce avec les Iles Britanniques, qui avait constamment diminué, qui était, en 1896, tombé à environ vingt-cinq millions, et qui

Hon. M. SCOTT.

était tombé par degrés à vingt millions, augmenté maintenant avec une rapidité extraordinaire. Il a atteint, si je suis bien renseigné, le chiffre d'environ \$60,000,000. Les critiques de l'honorable sénateur sont tombées à faux, et il verra qu'il n'est pas un très bon prophète quand sera prononcé le discours du budget. Je ne vous dirai pas ce qu'il sera ; mais je puis dire que le tarif ne sera assurément pas aussi élevé que l'a cru l'honorable sénateur. L'honorable sénateur a prétendu que notre tarif de 1897 n'accusait pas un changement apporté à la politique protectionniste. Je prétends qu'un changement y a été apporté. Il a été aussi considérable qu'on pouvait le faire alors. C'était là l'avis de ceux qui l'ont étudié à cette époque. J'ai sous la main un discours que sir Charles Tupper prononça lorsque le tarif fut discuté dans la Chambre. Qu'est-ce qu'il a dit ? Il a dit qu'il prévoyait que ce tarif allait détruire les industries du Canada. Il a dit qu'il allait détruire les industries qu'avait établies le gouvernement dont il avait été un des membres. Il avait été dit que les industries du pays seraient paralysées, et il demanda aux honorables membres du parlement s'ils étaient prêts à voter la destruction des industries canadiennes. Il déclara qu'on ne pouvait faire un plus grand tort au Canada qu'en adoptant le tarif proposé. C'est là l'opinion d'un honorable membre du parlement, qui était un des principaux chefs du parti conservateur lorsque notre tarif de 1897 fut présenté au parlement. Est-ce que sa prophétie s'est réalisée ? A part les fabriques de laine, les fabriques du Canada n'ont-elles pas été prospères ? Elles se sont développées d'année en année, et des millions ont été ajoutés à leur premier capital. Elles seraient encore plus considérables aujourd'hui, si elles avaient pu se procurer la main-d'œuvre. Jamais une telle prospérité n'a régné du temps de la politique nationale comme celle qu'on a remarquée durant les neuf dernières années. On n'a pas besoin de preuves pour établir ce fait-là. Il saute aux yeux. Pas un manufacturier canadien ne peut nier cela. Personne ne le nie, non plus. De sorte que la politique d'un tarif modifié n'a pas seulement été avantageuse à tout le pays, mais elle a favorisé aussi l'industrie manufacturière. Le peuple a pu acheter plus des manufacturiers, a eu plus d'argent à dé-